

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quatorze, le 5 Mai à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie Hélène, ALLEMANDI Florence, DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ISAIA Monique représentant M. MILLION ROUSSEAU Daniel, ESPANET Martine, BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan (pouvoir de M. FRELASTRE Jean Michel), PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, LONGERON Michel, GILLY Lucien, COLLOMB Stéphane, PELLOUX Jacques, NICOLAS Yves, FERRON Jean, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et BOUVET Patrick.

EXCUSES : MM. FRELASTRE Jean-Michel, MILLION-ROUSSEAU Daniel et M. GAMBAUDO Georges.

Délibération N°2014/56

OBJET : CARTE SCOLAIRE 2014-2015 : VŒU DE SOUTIEN A LA MOTION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU LAUZET CONTRE LE PROJET DE FERMETURE DE L'ÉCOLE COMMUNALE.

Le Conseil de Communauté,

Vu la proposition de carte scolaire 2014-2015 du Directeur Départemental des Services Académiques prévoyant notamment la fermeture de l'école communale du Lauzet-Ubaye,

Vu la motion prise par le conseil municipal du Lauzet-Ubaye, en date du 28 avril 2014, contre la fermeture de son école,

Considérant l'importance du maintien des services publics en milieu rural,

Considérant les conséquences irréversibles de toute fermeture d'école,

Sur proposition du Président,
Après délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

- **FAIT PART DE SON SOUTIEN** à la motion du conseil municipal du Lauzet-Ubaye qui s'oppose fermement à la suppression de son école communale.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,
Jacques MARTIN

